



DOSSIER A FOURNIR POUR PRISE EN CHARGE DES ASSURES CASNOS

DOSSIER ADMINISTRATIF

- Attestation d'ouverture des droits aux prestations (délivrée par l'agence de la wilaya ou antenne dont relevé chaque assuré)
- La mise à jour.

DOSSIER MEDICAL (original + une photocopie)

- Demande de prise en charge comportant le code de l'acte prescrit
- Rapport médical détaillée non manuscrit complet comportant :
 - Les facteurs de risque.
 - Le traitement actuel établi par le médecin traitant.
- l'écho doppler cardiaque.
- l ECG.
- Epreuve d'effort ou scintigraphie myocardique ou échographie de stress (s'il s'agit d'une demande de coronarographie).
- Scanner cérébral en cas de Trisomie 21.
- Avis dentaire (concernant la chirurgie).
- Le compte rendu d'acte réalisé même en dehors de la prise en charge.
- Bilan biologique (ne concerne pas l'enfant, ni le nourrisson) comportant :

FNS FERRETINE GLYCEMIE HBAIC CALCEMIE VS CRP FIBRINOGENE
--

Concernant la chirurgie il faut aussi les examens suivant :

- **Echo-doppler vasculaire membre inférieure et vaisseaux du cou.**
- **Echographie abdominale.**
- **EFR.**
- **Fibroscopie digestive concernant les coronariens.**